



**Légende:**

- Réseau Eaux Unitaires
- Réseau Eaux Usées
- Refeulement
- Réseau Eaux Pluviales
- Caniveaux
- Ruissellement sur voirie
- Fossé
- Regard
- Avaloir
- Grille
- Poste de Refeulement
- Poste du terrain naturel
- Point haut
- Point bas

- Localisation des captages
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

**Secteurs présentant des ouvrages de collecte des eaux pluviales, sans dysfonctionnement constaté:** Les équipements en place peuvent recevoir les eaux pluviales des futures zones imperméabilisées sans envisager de travaux.  
 Au minimum, une rétention individuelle des eaux pluviales est à prévoir avec un rejet limité vers les réseaux existants: celle-ci sera basée sur un débit global de restitution au réseau de 2.0 l/s/ha (dans la limite de la faisabilité technique) pour une pluie d'occurrence 20 ans. Une gestion des eaux pluviales par infiltration est à privilégier, sous réserve d'une étude géotechnique favorable.

**Secteurs présentant des ouvrages de collecte des eaux pluviales, sur lesquels des dysfonctionnements nécessitent des travaux:** Les équipements en place seront entretenus régulièrement pour éviter de futurs dysfonctionnements ou à défaut, limiter leurs impacts. Il pourra s'avérer nécessaire de réaliser des travaux après réalisation d'une étude sur l'origine des dysfonctionnements.  
 Au minimum, une rétention individuelle des eaux pluviales est à prévoir avec un rejet limité vers les réseaux existants: celle-ci sera basée sur un débit global et maximal de restitution de 2.0 l/s/ha (dans la limite de la faisabilité technique) pour une pluie d'occurrence 20 ans. Une gestion à la parcelle des eaux pluviales par infiltration est à privilégier, sous réserve d'une étude géotechnique favorable.

**Secteurs ne présentant pas d'équipement de collecte des eaux pluviales, sans imperméabilisation future envisagée:** Aucun projet d'équipement pour la gestion des eaux pluviales n'est prévu. La gestion des eaux pluviales à la parcelle est à mettre en place.

DEPARTEMENT DE LA MARNE (51)



COMMUNE DE CORFELIX

### CARTE DE ZONAGE POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Etude de zonage d'assainissement sur la communauté de communes de la Brie-Champenoise

Projection: Lambert 93 CC49		
NP 18 073 000		
Echelle : 1/5000	Code Mission : PHASE 3	
A Le 05-05-2021: Première diffusion	F.B	Format : A1+5000

  

Nord, Picardie ARRAS (62) Tél : 06 80 67 90 67/81	Nord-Est REIMS (51) Tél : 06 33 97 83 71	<b>NOS AGENCES:</b> Nord-Est REIMS (51) Tél : 06 33 97 83 71
Brie de Somme AMIENS (80) Tél : 06 76 28 86 4/5	Saine-Normandie GALLON (27) Tél : 02 32 77 34 45 Fax : 02 32 77 34 57	